

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 17 ET 18 MARS 2025**Point 3 de l'ordre du jour****Crédit additionnel pour le réaménagement du quartier de Jéricho****1. Introduction**

Le réseau d'assainissement du quartier de Jéricho est actuellement en unitaire. Dans le cadre de la reprise de la route, le contrôle par visionnage caméra des collecteurs existants a montré que ceux-ci étaient en mauvais état. De plus, ces collecteurs présentaient un problème environnemental, car une grande partie était faite en ciment perforé. Ce type de matériau non étanche n'est pas adapté à l'évacuation des eaux usées ou mixtes. Il n'est donc pas conforme aux normes, ni à la législation en matière de protection des eaux souterraines. Lors de la reprise de la route et des collecteurs, une contribution de Fr. 205'000.00 a été versée par les propriétaires pour remédier aux problèmes précités.

Pour coordonner les travaux nécessaires dans ce quartier, la Ville de Bulle a initié une réflexion globale en fonction des obligations liées au plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et celles liées à la mobilité. Il en résulte la nécessité de construire des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées pour assurer la mise en séparatif effective de l'ensemble du quartier ainsi que la réfection d'une partie de la conduite d'eau potable. Ces travaux d'infrastructures offrent l'opportunité de réaliser en même temps les aménagements relatifs à la mise en zone 30 du secteur.



Figure 1 : Secteur concerné par le projet

Les travaux précités sont planifiés en 2025 et 2026 et permettront la création d'une zone à vitesse modérée, mais également la poursuite des travaux de mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux.

2. Contexte du projet

En décembre 2020, un crédit d'investissement net de Fr. 1'065'000.00 a été octroyé pour l'aménagement routier et l'assainissement du quartier de Jéricho. Ce montant comprenait :

- La mise en place d'une porte d'entrée de zone 30 sur le chemin du Motélon concrétisée par un rétrécissement ;
- L'aménagement des carrefours simples à priorité de droite avec suppression des miroirs existants (comme le requiert la législation en vigueur) ;
- La réalisation de deux nouveaux collecteurs pour l'évacuation des eaux claires et des eaux usées.

3. Réaménagement et assainissement du quartier de Jéricho

3.1 Description des travaux

Lors du développement du projet, il s'est avéré que plusieurs éléments supplémentaires se sont ajoutés au projet et en ont augmenté les coûts.

Tout d'abord, la longueur des collecteurs a été prolongée à plusieurs endroits afin d'assurer une équité entre les propriétaires privés en ce qui concerne leur point de raccordement. Cet élément est lié au manque d'informations sur les collecteurs de cet ancien quartier privé. Ensuite, une surface de stationnement provisoire a dû être planifiée pour toute la durée du chantier, afin de permettre aux personnes impactées de stationner leur véhicule lorsque l'accès chez eux ne sera plus possible à cause des travaux. Ces deux éléments occasionnent des coûts supplémentaires non négligeables.

Dans le cadre de la mise à l'enquête, de nombreuses oppositions et un recours ont été déposés par les propriétaires du quartier. Les frais relatifs au traitement de ces procédures ont donc été importants. La Ville de Bulle est dans l'attente de l'autorisation de construire.

En sus, depuis 2020, les coûts de la construction, en particulier dans le domaine du génie civil, dans la région « Espace Mittelland », ont augmenté en moyenne de 13.6 %, selon l'indice suisse des prix de la construction publié par l'OFS.

Le crédit additionnel équivaut à l'augmentation liée à l'indice précité et aux 10 % de marge fixés par le règlement des finances, ainsi que la part due à des manques d'information sur cet ancien quartier privé. Cette information est à mettre en relation avec les complexités rencontrées tant au niveau des procédures que des travaux à réaliser.

4. Crédit demandé

Le montant a été calculé sur la base de l'offre de l'entreprise adjudicatrice des travaux.

4.1 Réaménagement de l'espace public

Réaménagement de l'espace public	Fr.	157'000.00
Fonds énergie 1%	Fr.	1'570.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr.	<u>1'570.00</u>
Total investissement, TVA 8.1% comprise	Fr.	160'140.00
Montant arrondi à	Fr.	<u>160'000.00</u>

4.2 Infrastructures d'épuration

Réfection des infrastructures Fr. 162'000.00

Montant arrondi à Fr. 165'000.00

Crédit total demandé, arrondi à Fr. 325'000.00

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit additionnel de Fr. 325'000.00 pour le réaménagement du quartier de Jéricho.

Financement : Par emprunt de Fr. 325'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement :

- Réaménagement de l'espace public : 2.5% par année, dès 2027
- Infrastructures d'épuration : 1.25% par année, dès 2027

Intérêts : 2% par année (taux indicatif)

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Raoul Girard